

Aux directions d'écoles concernées  
Aux centres pédagogiques  
spécialisés  
Aux directions des écoles  
spécialisées



Notre réf. JPL/GD  
Votre réf. /

Date 12 octobre 2018

## **Action « Rêves de gosse » – Construire une société plus inclusive Un projet de classe pour remporter un vol en avion**

### **Préambule**

L'association française « Les Chevaliers du Ciel » a été créée en 1996. Elle se compose de pilotes professionnels ou privés qui ont choisi de mettre leur passion au service d'enfants défavorisés et de leur offrir l'occasion d'accéder au plus vieux rêve de l'homme : voler et côtoyer les oiseaux. Son action la plus connue est le projet « Rêves de gosse », basé sur la rencontre entre enfants « ordinaires » et « extraordinaires », ces derniers étant en situation de handicap ; l'objectif poursuivi est de **sensibiliser et faire accepter la différence** découlant principalement de situations de maladie ou de handicap.

### **Escale valaisanne en 2019**

Les Chevaliers du Ciel, avec leurs quelque 30 avions et un CASA de l'armée de l'air, sillonnent habituellement le ciel français ; ils feront cependant escale pour la première fois en Suisse, à Sion, le **lundi 3 juin 2019**, pour des vols de découverte permettant aux enfants de frôler les nuages. Ils feront équipe avec les Lions Clubs Sion Valesia et Valais romand, et l'association MaRaVal – maladies rares Valais, partenaires du Service de l'enseignement du canton du Valais. Les vols donneront lieu à l'organisation d'un après-midi festif dans un village de tentes dressé pour l'occasion sur l'aéroport de Sion. Le projet valaisan aura ses propres spécificités pour tenir compte de l'environnement local.

### **Un concours de projets pour construire une société plus inclusive et offrir aux enfants une parenthèse extraordinaire**

Aujourd'hui encore, le handicap et la maladie font souvent peur. En agissant dès l'enfance, on habitue les adultes de la société de demain à vivre ensemble. L'éducation aide à changer les regards et les comportements.

Les classes **accueillant un enfant de situation de handicap et celles des écoles spécialisées ou centres pédagogiques spécialisés (CPS)** sont donc **invitées à participer à un concours de projets en lien avec la différence**, sa compréhension et son acceptation. Il fournit aux enfants l'opportunité d'approfondir la thématique de la différence et du handicap.



Les classes intéressées pourront ainsi tenter de remporter **un vol de découverte** accompagné par l'équipe des Chevaliers du Ciel, point d'orgue de cette action. Directions, enseignants et enseignants spécialisés assurent l'animation et le suivi du projet avec leur classe.

Un jury choisira les projets les plus innovants et originaux.

Enfants ordinaires et extraordinaires partageront, à l'occasion du vol, des émotions hors-norme pour aller au-delà la différence et de se rapprocher encore davantage. L'accord des représentants légaux n'est pas nécessaire pour la participation au projet ; par contre, une procuration autorisant le vol en avion vous sera transmise en temps voulu pour les parents des élèves ayant remporté le concours.

### **Public-cible**

Les enfants visés par cette action sont des **jeunes de 6H-7H pour les enfants ordinaires et de 6 à 14 ans pour les enfants extraordinaires**. Quelque 120 jeunes (2/3 d'enfants extraordinaires et 1/3 d'enfants ordinaires) auront la chance de s'envoler dans les airs si leur projet séduit le jury.

### **Format du projet**

Le thème du projet doit se focaliser sur **la différence et/ou le handicap**, sa compréhension et son acceptation.

Son **format et sa taille** sont totalement **ouverts** et peuvent revêtir des formes aussi diverses que film, enregistrement, dossier, interview, action en ville, dessin, panneau, photos... Les « Pourquoi pas ? » plutôt que les « Oui, mais... » sont à privilégier en laissant libre place à l'imagination et la créativité.

### **Calendrier**

Octobre-novembre 2018	Les classes entament leur réflexion sur leur intérêt à répondre à l'appel à projets et à participer au concours
30 novembre 2018	Délai d'inscription à l'adresse <a href="mailto:se-oes@admin.vs.ch">se-oes@admin.vs.ch</a> en mentionnant simplement « Inscription Rêves de gosses » dans l'objet et en précisant le centre scolaire, le degré et les coordonnées de la personne de contact.
Novembre 2018 à janvier 2019	Développement en autonomie du projet en classe par les enseignants et les élèves.
31 janvier 2019	Envoi du projet par email ( <a href="mailto:se-oes@admin.vs.ch">se-oes@admin.vs.ch</a> ), par poste (Service de l'enseignement/Office de l'enseignement spécialisé – Planta 1 – 1950 Sion) ou déposés physiquement à l'Office de l'enseignement spécialisé.
Février à juin 2019	<u>Toutes</u> les classes participant au projet poursuivent le travail sur la différence. Des exemples de supports pédagogiques seront transmis.
Mi-février 2019	Choix des classes lauréates pour le vol par le jury puis annonce des résultats aux écoles.
3 juin 2019	Vol avec les « Chevaliers du Ciel » pour les classes ayant remporté le concours.

**Des questions ?**

Service de l'enseignement du Canton du Valais : [guy.dayer@admin.vs.ch](mailto:guy.dayer@admin.vs.ch)

Lion's Club : [jacquierdelaloye@bluewin.ch](mailto:jacquierdelaloye@bluewin.ch)

MaRaVal : [cdekalbermatten@maraval.ch](mailto:cdekalbermatten@maraval.ch)

**Autres informations**

[www.revesdegosse.fr](http://www.revesdegosse.fr)

[www.sion-valesia.lionsclub.ch](http://www.sion-valesia.lionsclub.ch) et [www.sion.lionsclub.ch](http://www.sion.lionsclub.ch)

[www.maraval.ch](http://www.maraval.ch)

**Jean-Philippe Lonfat**  
Chef de service



**Guy Dayer**  
Chef de l'office de l'enseignement spécialisé



**Copie à**

- Aux Lion's clubs Valesia et Valais Romand
- A l'Association MaRaVal